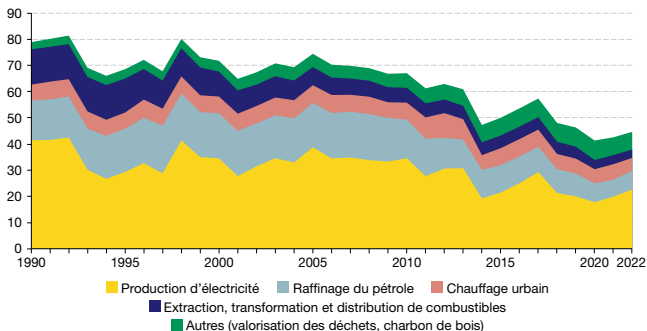


Émissions de GES de l'industrie de l'énergie

ÉMISSIONS DE GES DE L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

En Mt CO₂ éq



Note : la production d'électricité et de chaleur (chauffage urbain) comprend l'incinération des déchets avec récupération d'énergie. Seule la chaleur commercialisée est comptabilisée. Les données 2022 sont une estimation préliminaire.

Source : Format Secten – Citepa, 2023

En 2022, la production d'électricité, qui représente 50,5 % des émissions de l'industrie de l'énergie en France, voit ses émissions augmenter de 13,5 %, principalement à cause de la baisse de la production d'origine nucléaire au profit de centrales à gaz. Les émissions liées au chauffage urbain (16,2 % des émissions du secteur) diminuent de 17,2 % dans un contexte de baisse de la consommation des bâtiments résidentiels et tertiaires (voir p. 60).

Entre 1990 et 2022, les émissions liées à la production d'électricité ont baissé de 45,6 %, celles du raffinage de 52,6 %, celles de l'extraction, de la transformation et de la distribution des combustibles de 76,4 % et celles du chauffage urbain de 18,7 %. À l'inverse, les émissions liées à la valorisation des déchets ont progressé de 145,2 % sur la même période.